

N° DU SH	DÉSIGNATION DES PRODUITS	DROIT	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
ex 1602.50.90	Autres préparations de viandes des animaux de l'espèce bovine, à l'exclusion des préparations d'une teneur en viande de volaille excédant 20 %	0%	
1604.11	Préparations de saumons	0%	
17.01 à 17.04	Sucres et sucreries	0%	À l'exception du glucose et du sirop de glucose du numéro 1702.30 devant être assujettis au taux NPF
18.01 à 18.06	Cacao et préparations alimentaires contenant du cacao	0%	
1901.10	Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail	0%	
1902.11	Pâtes alimentaires non cuites, contenant des oeufs	8cUS/kg	
1902.19	Autres pâtes alimentaires non cuites	8cUS/kg	
20.01	Légumes, fruits et fruits à coques, conservés au vinaigre	0%	
2005.90	Autres légumes, préparés ou en conserve	0%	À l'exception des carottes du numéro 2005.90.30 devant être assujetties au taux NPF
20.06	Fruits, légumes et fruits à coques, confits au sucre	0%	
20.07	Confitures, gelées, et marmelades de fruits	0%	
2008.11.10	Fruits à coques - préparations alimentaires (y compris le beurre d'arachides)	0%	
2008.99	Autres fruits, préparés	12%	
2009.80	Jus de tout autre fruit	0%	
21.01	Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté; chicorée et succédanés du café	0%	